



ᓄᓇᓂᓪ ᓄᓇᓂᓪ ᓄᓇᓂᓪ
Nunavut Maligaliurvia
Legislative Assembly of Nunavut
Assemblée législative du Nunavut

COMMUNIQUÉ

Les comités permanents annoncent la tenue d'audiences télévisées

IQUALUIT, Nunavut (le 16 juin 2021) - Le Comité permanent sur les opérations gouvernementales et les comptes publics de l'Assemblée législative tiendra des audiences télévisées les 21 et 22 juin 2021 concernant le plus récent rapport annuel du Bureau du représentant de l'enfance et de la jeunesse. Le rapport annuel peut être téléchargé aux emplacements suivants :

[https://assembly.nu.ca/sites/default/files/TD-286-5\(2\)-EN-RCYNU-Annual-Report-2019-20.pdf](https://assembly.nu.ca/sites/default/files/TD-286-5(2)-EN-RCYNU-Annual-Report-2019-20.pdf)
et

https://rcynu.ca/sites/rcynu.ca/files/2019-20%20Annual%20Report_FR_web.pdf

« Les audiences télévisées du comité permanent permettront aux députés de l'Assemblée législative d'examiner attentivement les recommandations du Bureau du représentant de l'enfance et de la jeunesse », a déclaré le président du comité, John Main, député d'Arviat Nord-Whale Cove.

Le Comité permanent sur la législation tiendra des audiences télévisées les 23 et 24 juin 2021 concernant le Projet de loi n° 55, *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation et l'impôt fonciers*. Le projet de loi peut être téléchargé à l'emplacement suivant : <https://assembly.nu.ca/sites/default/files/Bill-55-Property-Taxation-EN-FR.pdf>.

« Les audiences télévisées du comité permanent permettront au ministre parrain de présenter le projet de loi et aux intervenants invités de faire connaître leurs points de vue aux membres du comité permanent », a déclaré le président Main.

Les audiences commenceront à 13 h 30 le lundi 21 juin 2021. Elles se tiendront dans la Chambre de l'Assemblée législative. En raison de la pandémie de COVID-19, la galerie des visiteurs demeure fermée. Les audiences seront télévisées par l'entremise du service de câblodistribution communautaire local et des services de diffusion directe par satellite offerts par Bell (canal 513) et Shaw (canal 289 – classique et canal 489 – nouvelle configuration). Les audiences seront également diffusées en direct sur le site <http://video.isilive.ca/nunavut/>. Les résidents d'Iqaluit peuvent suivre les audiences en direct en syntonisant les stations radiophoniques FM suivantes : langue utilisée pendant les audiences : 92,5/ inuktitut : 94,7 / anglais : 102,1.

-30-

Pour plus d'information, veuillez contacter :
John Quirke, greffier de l'Assemblée législative du Nunavut
Tél. : (867) 975-5000